

Un exemple avec SERENIWAN CAP 2034



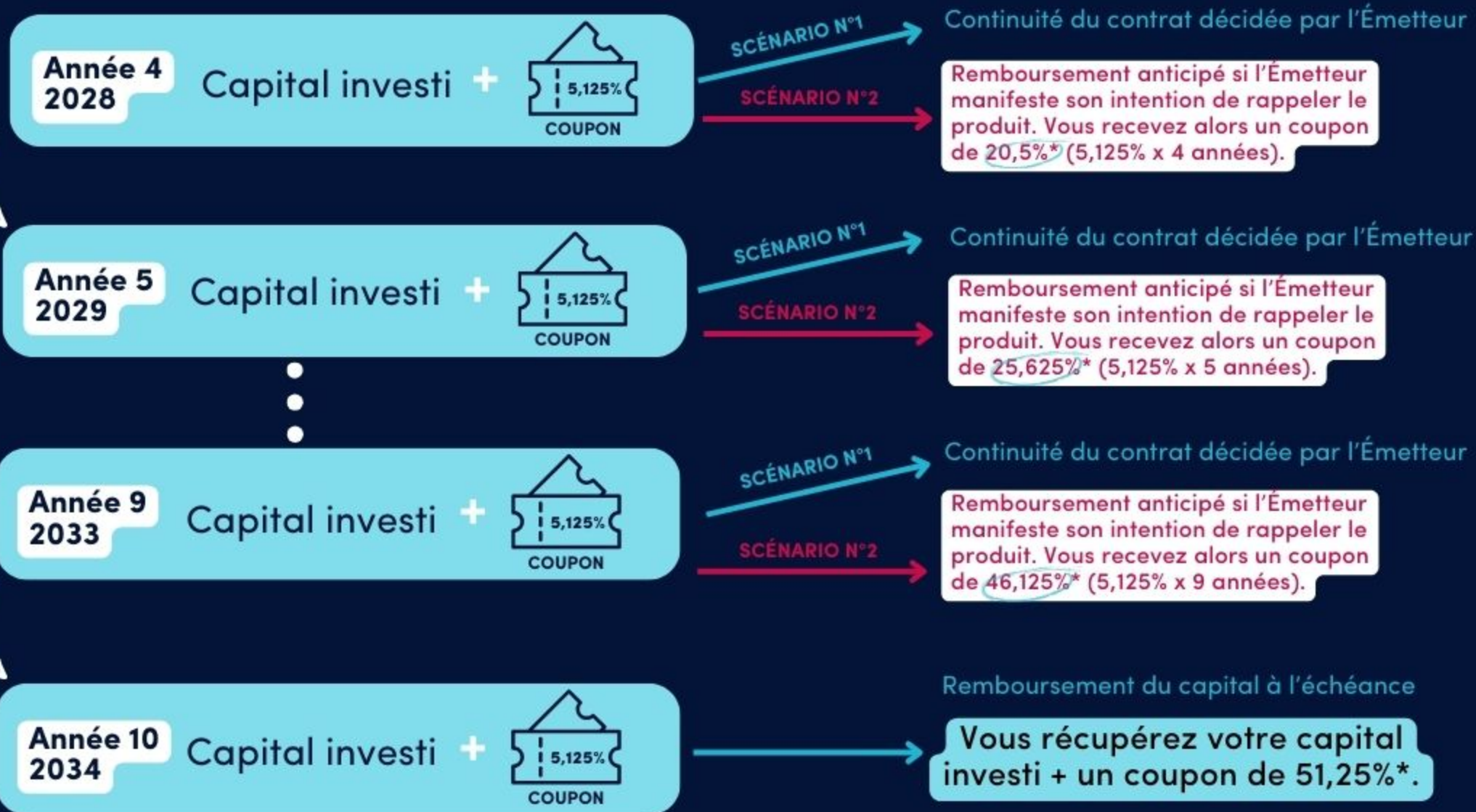
investissement

Capital investi sur SERENIWAN CAP 2034

dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie Moniwan Vie

SERENIWAN CAP 2034 propose un rendement annuel de 5,125% garantis* à l'échéance pendant 10 ans maximum (minimum 4 ans, si remboursement anticipé décidé par l'Émetteur).

À l'issue des années 4 à 9, l'Émetteur peut rappeler le produit par anticipation. Vous recevez alors un coupon garanti de 5,125%* par année écoulée.



*Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur.

Un risque de perte en capital existe aussi en cas de sortie avant l'échéance par l'investisseur.

Cette illustration est donnée à titre d'exemple uniquement. Les investisseurs potentiels sont invités à se procurer et à lire attentivement la documentation commerciale, le document d'informations clés et la documentation juridique afférents au produit avant toute souscription, afin de pleinement comprendre les risques et les avantages potentiels associés à la décision d'investir dans le produit.